

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 11 juin 2013** à compter de **19 h 30** à laquelle sont présents : la mairesse, madame Lucie F. Roussel et les conseillers et conseillère, messieurs Donat Serres, Christian Caron, Laurent Blais, Jacques Bourbonnais, Yvon Brière, Pierre Vocino, Yves Sénécal et madame Suzanne Perron, formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Lucie F. Roussel.

Le directeur général, monsieur Jean Bergeron et la greffière, madame Manon Thériault, sont également présents.

2013-06-226

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Sénécal
et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. **PRIÈRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Séance ordinaire du 28 mai 2013.
4. **APPROBATION D'UNE LISTE DE COMPTES ET SALAIRES**
5. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 5.1 Liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par le directeur général.
 - 5.2 Procès-verbal de la rencontre tenue par le comité consultatif d'urbanisme le 6 mai 2013.
6. **RÉSOLUTIONS**
 - 6.1 Proclamation des journées de la culture – 27, 28 et 29 septembre 2013.
 - 6.2 Octroi d'un contrat pour la fourniture d'équipements, logiciels et l'installation d'un système de téléphonie IP (internet protocole).
 - 6.3 Octroi d'un contrat pour le curage des égouts sanitaires et pluviaux.
 - 6.4 Nomination d'un lieutenant au Service de sécurité incendie.
 - 6.5 Démission au poste de pompier au Service de sécurité incendie.
 - 6.6 Démission au poste de chef de division par intérim parcs et horticulture au Service des travaux publics.
 - 6.7 Autorisation de fermeture de rue pour une fête de quartier – Rue de la Terre-de-Feu.
 - 6.8 Demande d'aide financière de la bibliothèque Léo-Lecavalier – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

- 6.9 Modification à la demande de PIIA numéro 2013-003 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0020 concernant des travaux de rénovation assujettie aux secteurs PIIA « Arrondissement historique » et « Bourg » - 305, rue Saint-Philippe (zone H-011).
- 6.10 Demande d'approbation d'un PIIA numéro 2013-018 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0134 concernant l'installation d'une nouvelle porte extérieure et l'installation d'une enseigne projetante assujettie aux secteurs PIIA « Arrondissement historique » et « Bourg » - 134, chemin de Saint-Jean (zone H-008).
- 6.11 Demande d'approbation d'un PIIA numéro 2013-025 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0152 concernant le remplacement de huit fenêtres assujettie aux secteurs PIIA « Arrondissement historique » et « Bourg » - 236-238, rue Sainte-Marie (zone H-008).
- 6.12 Demande d'approbation d'un PIIA numéro 2013-026 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0209 concernant des travaux de réfection de la toiture, le déplacement d'une fenêtre et le retrait d'une cheminée préfabriquée assujettie au secteur PIIA « Faubourg » - 250-252, chemin de Saint-Jean (zone H-021).
- 6.13 Demande d'approbation d'un PIIA 2013-027 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0194 concernant des travaux de construction d'une clôture et l'aménagement de deux bacs à fleurs amovibles assujettie aux secteurs PIIA « Arrondissement historique » et « Bourg » - 274, rue Saint-Jacques (zone H-011).
- 6.14 Demande d'approbation d'un PIIA numéro 2013-028 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0235 concernant des travaux de construction d'une plate-forme en cour arrière et l'ajout d'un treillis sous la galerie avant assujettie aux secteurs PIIA « Arrondissement historique » et « Bourg » - 239, rue Saint-Jacques (zone H-013).
- 6.15 Demande d'approbation d'un PIIA numéro 2013-034 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0228 concernant la démolition d'une habitation unifamiliale existante et la construction d'une habitation trifamiliale assujettie au secteur PIIA « Faubourg » - 655-657-659, rue Saint-Charles (zone H-037).

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2013-06-227

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La greffière s'étant conformée aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, elle est dispensée de donner lecture du procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Serres
et résolu unanimement :

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 28 mai 2013 à compter de 19 h 30.

ADOPTÉE

2013-06-228

APPROBATION D'UNE LISTE DE COMPTES ET SALAIRES

ATTENDU le document produit par les Services administratifs et financiers en date du 7 juin 2013 et déposé lors de la présente séance pour être conservé aux archives de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvon Brière
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses au montant de 780 919,78 \$ pour les activités financières, de 602 015,45 \$ pour les activités d'investissement et de 728 870,91 \$ pour les salaires.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

ADOPTÉE

LISTE DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES, OCCASIONNELS, TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément aux dispositions de l'article 4.2 du règlement 1231-M en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires, le directeur général dépose la liste des salariés embauchés depuis la dernière séance ordinaire.

Ce document sera déposé aux archives de la municipalité.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE PAR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME LE 6 MAI 2013

Les membres du conseil prennent connaissance de ce procès-verbal, qui sera déposé aux archives de la municipalité.

2013-06-229

**PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE –
27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2013**

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Ville de La Prairie et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU que la Ville de La Prairie a déjà manifesté par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Vocino
et résolu unanimement :

QUE la Ville de La Prairie, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants, soit les 27, 28 et 29 septembre 2013 dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

D'ADRESSER un exemplaire de la présente résolution à madame Nathalie Simon, préfète de la MRC de Roussillon, à madame Julie Poulin, coordonnatrice au développement culturel à la MRC et à madame Jacinthe Ducas, régisseur à la culture.

ADOPTÉE

2013-06-230

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS, LOGICIELS ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE IP (INTERNET PROTOCOLE)

ATTENDU que la Ville a procédé, sur invitation, à la demande de soumissions pour la fourniture d'équipements, logiciels et l'installation d'un système de téléphonie IP (internet protocole);

ATTENDU que six entreprises ont été invitées à soumissionner;

ATTENDU que les soumissionnaires sont les suivants :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (INCLUANT LES TAXES)
Softchoice Corporation	86 518,77 \$
Allstream	131 769,54 \$

ATTENDU que pour les fins d'octroi du contrat, la comparaison des prix s'effectue sur le total de la soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bourbonnais
et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture d'équipements, logiciels et l'installation d'un système de téléphonie IP (internet protocole) au plus bas soumissionnaire conforme, soit Softchoice Corporation, aux prix unitaires soumissionnés. Ce contrat est accordé aux conditions prévues au document d'appel d'offres portant le numéro F12013-03 et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 86 518,77 \$, taxes incluses.

D'AUTORISER la directrice des Services administratifs et financiers ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt numéro 1331-E.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2013-06-231

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE CURAGE DES ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

ATTENDU que la Ville a procédé, par appel d'offres public, à la demande de soumissions pour le curage des égouts sanitaires et pluviaux pour l'année 2013;

ATTENDU que cinq soumissions ont été reçues et que les trois plus bas soumissionnaires sont les suivants :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (INCLUANT LES TAXES)
National Vacuum SM inc.	25 144,00 \$
S.S.E. Environnement inc.	28 007,90 \$
Véolia ES Canada Services industriels	43 777,19 \$

ATTENDU que pour les fins d'octroi du contrat, la comparaison des prix s'effectue sur le total de la soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bourbonnais et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour le curage des égouts sanitaires et pluviaux pour l'année 2013 au plus bas soumissionnaire conforme, soit National Vacuum SM inc., aux prix unitaires soumissionnés. Ce contrat est accordé aux conditions prévues au document d'appel d'offres portant le numéro TP-13-105 et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 25 144,00 \$, taxes incluses.

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2013-06-232

NOMINATION D'UN LIEUTENANT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christian Caron et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Jonathan Laprairie au poste de lieutenant à temps partiel au Service de sécurité incendie à compter du 24 juin 2013.

Cette nomination est faite aux conditions de la convention collective des pompiers à temps partiel de la Ville de La Prairie.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2013-06-233

DÉMISSION AU POSTE DE POMPIER AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christian Caron et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Maxime Dextraze au poste de pompier au Service de sécurité incendie. Cette démission a pris effet le 3 juin 2013.

DE REMERCIER monsieur Dextraze pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2013-06-234

DÉMISSION AU POSTE DE CHEF DE DIVISION PAR INTÉRIM PARCS ET HORTICULTURE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvon Brière
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Jean Harvey au poste de chef de division par intérim parcs et horticulture au Service des travaux publics. Cette démission a pris effet le 7 juin 2013.

DE REMERCIER monsieur Harvey pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2013-06-235

AUTORISATION DE FERMETURE DE RUE POUR UNE FÊTE DE QUARTIER – RUE DE LA TERRE-DE-FEU

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Serres
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la fermeture de la rue de la Terre-de-Feu, entre l'intersection de la Briqueterie et l'adresse civique 50, de la Terre-de-Feu, le 30 juin 2013 de 12 h à 24 h pour la tenue d'une fête de quartier.

D'ADRESSER une copie de la présente résolution au Service des travaux publics, au Service de sécurité incendie, à la Régie intermunicipale de police Roussillon ainsi qu'au CIT Le Richelain à titre d'information.

ADOPTÉE

2013-06-236

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE LÉO-LECAVALIER – APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES

ATTENDU la correspondance reçue du Ministère de la Culture et des Communications le 19 avril 2013 relativement au programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU que le Ministère de la Culture et des Communications confirme que des crédits sont disponibles pour l'acquisition de nouvelles collections dans la mesure où la demande de la Ville est acheminée au ministère avant le 7 juin 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Vocino
et résolu unanimement :

QUE la Ville autorise la production et le dépôt au Ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

QUE les formulaires de demande soient signés par la responsable de la bibliothèque, madame Brigitte Tremblay et par le directeur général, monsieur Jean Bergeron ou par la greffière, madame Manon Thériault.

ADOPTÉE

2013-06-237

MODIFICATION À LA DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2013-003 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0020 CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ASSUJETTIE AUX SECTEURS PIIA « ARRONDISSEMENT HISTORIQUE » ET « BOURG » - 305, RUE SAINT-PHILIPPE (ZONE H-011)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurent Blais
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-30 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de modification de PIIA numéro 2013-003 concernant la couleur de la peinture, associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0020 concernant des travaux de rénovation pour l'immeuble situé au 305, rue Saint-Philippe.

ADOPTÉE

2013-06-238

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA NUMÉRO 2013-018 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0134 CONCERNANT L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE EXTÉRIEURE ET L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE PROJETANTE ASSUJETTIE AUX SECTEURS PIIA « ARRONDISSEMENT HISTORIQUE » ET « BOURG » - 134, CHEMIN DE SAINT-JEAN (ZONE H-008)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurent Blais
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-31 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-018 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0134 concernant l'installation d'une nouvelle porte extérieure et l'installation d'une enseigne projetante pour l'immeuble situé au 134, chemin de Saint-Jean aux conditions stipulées dans la recommandation.

ADOPTÉE

2013-06-239

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA NUMÉRO 2013-025 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0152 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE HUIT FENÊTRES ASSUJETTIE AUX SECTEURS PIIA « ARRONDISSEMENT HISTORIQUE » ET « BOURG » - 236-238, RUE SAINTE-MARIE (ZONE H-008)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Perron
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-34 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-025 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0152 concernant le remplacement de huit fenêtres pour l'immeuble situé au 236-238, rue Sainte-Marie.

ADOPTÉE

2013-06-240

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA NUMÉRO 2013-026 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0209 CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE, LE DÉPLACEMENT D'UNE FENÊTRE ET LE RETRAIT D'UNE CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « FAUBOURG » - 250-252, CHEMIN DE SAINT-JEAN (ZONE H-021)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Senécal
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-35 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-026 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0209 concernant des travaux de réfection de la toiture, le déplacement d'une fenêtre et le retrait d'une cheminée préfabriquée pour l'immeuble situé au 250-252, chemin de Saint-Jean.

ADOPTÉE

2013-06-241

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA 2013-027 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0194 CONCERNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET L'AMÉNAGEMENT DE DEUX BACS À FLEURS AMOVIBLES ASSUJETTIE AUX SECTEURS PIIA « ARRONDISSEMENT HISTORIQUE » ET « BOURG » - 274, RUE SAINT-JACQUES (ZONE H-011)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvon Brière
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-36 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-027 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0194 concernant des travaux de construction d'une clôture et l'aménagement de deux bacs à fleurs amovibles pour l'immeuble situé au 274, rue Saint-Jacques.

ADOPTÉE

2013-06-242

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA NUMÉRO 2013-028 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0235 CONCERNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME EN COUR ARRIÈRE ET L'AJOUT D'UN TREILLIS SOUS LA GALERIE AVANT ASSUJETTIE AUX SECTEURS PIIA « ARRONDISSEMENT HISTORIQUE » ET « BOURG » - 239, RUE SAINT-JACQUES (ZONE H-013)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Serres
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-37 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-028 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0235 concernant des travaux de construction d'une plate-forme en cour arrière et l'ajout d'un treillis sous la galerie avant pour l'immeuble situé au 239, rue Saint-Jacques.

ADOPTÉE

2013-06-243

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA NUMÉRO 2013-034 ASSOCIÉE À LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2013-0228 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE EXISTANTE ET LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION TRIFAMILIALE ASSUJETTIE AU SECTEUR PIIA « FAUBOURG » - 655-657-659, RUE SAINT-CHARLES (ZONE H-037)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurent Blais
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la recommandation 2013-39 du comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la demande de PIIA numéro 2013-034 associée à la demande de permis de construction numéro 2013-0228 concernant la démolition d'une habitation unifamiliale existante et la construction d'une habitation trifamiliale au 655-657-659, rue Saint-Charles aux conditions stipulées dans la recommandation.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions posées.

2013-06-244

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 02

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Vocino
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Mme LUCIE F. ROUSSEL, mairesse

Me MANON THÉRIAULT, greffière

Ce 11 juin 2013

Je, soussignée, certifie par la présente que la Ville de La Prairie dispose des crédits suffisants, lorsque requis, pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 juin 2013.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Nathalie Guérin, trésorière